

# DIAGNOSTIC SOCIAL 2020 / 2022



**L'Étincelle**, Service AMO (S1123)  
Rue de la Chapelle 8, 6690  
VIELSALM

080/21 59 12

[amoetincelle@skynet.be](mailto:amoetincelle@skynet.be)

# - TABLE DES MATIÈRES -

<b>1. ACTUALISATION DE CERTAINES DONNÉES CHIFFRÉES ET COMPARAISON AVEC LES CHIFFRES 2011 ET 2017.</b>	<b>2</b>
1.1. Caractéristiques démographiques.	2
1.2. Les centres pour Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA)	2
<b>2. ANALYSE DE LA PRÉVENTION ÉDUCATIVE.</b>	<b>3</b>
2.1. Données chiffrées.	3
2.2. Deux éléments constitutifs des difficultés des jeunes qui fréquentent le service.	4
I. La situation familiale du jeune :	5
II. La taille de la fratrie	6
2.3. Influence du genre sur les difficultés vécues par les jeunes qui fréquentent le service.	8
I. Tableau comparatif des difficultés vécues par les filles vs les garçons.	9
II. Tableau comparatif des « souffrances » vécues par les filles vs les garçons.	11
<b>3. LES FONDAMENTAUX DU SERVICE.</b>	<b>14</b>
3.1. La primauté de la prévention éducative.	14
3.2. Les difficultés récurrentes.	14
I. L'absence de services vers lesquels réorienter les jeunes	14
II. La difficulté de prise en charge thérapeutique pour les familles précarisées.	15
III. Les difficultés liées à la mobilité pour les familles précarisées.	16
<b>4. PHÉNOMÈNES SOCIAUX QUE NOUS SOUHAITONS ABORDER AU TRAVERS DE LA PRÉVENTION SOCIALE.</b>	<b>16</b>
4.1. L'exclusion scolaire.	16
4.2. Prévention du harcèlement en milieu scolaire.	20
4.3. La stigmatisation des jeunes de la cité sociale de Cahay.	22
4.4. Les jeunes « sur le fil »	25
I. Identification des zones de la vie sociale.	28
II. Répartition par zones selon le sexe.	29
III. Analyse selon les critères INTÉGRATION/INSERTION	30
IV. Les critères de l'axe Insertion les plus questionnants.	32
V. Où les jeunes trouvent-ils de la reconnaissance ?	35
VI. Actions à mener éventuellement à la suite de cette analyse.	37
<b>5. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SOCIAL 2020 – 2022 PLAN D' ACTIONS.</b>	<b>40</b>

AMO « L'Étincelle »

Matricule : S1123

Personne de contact : **Jean-Claude Noël**, directeur, 0498/54 23 49.

Arrondissement judiciaire du Luxembourg, division de Marche-En-Famenne.

Zone d'action du service : les communes de Vielsalm, Gouvy, Houffalize et, en accord avec l'AMO Mic Ados, la commune de Manhay.

## 1. ACTUALISATION DE CERTAINES DONNÉES CHIFFRÉES ET COMPARAISON AVEC LES CHIFFRES 2011 ET 2017.

### 1.1. Caractéristiques démographiques.

	Filles de moins de 18 ans	Garçons de moins de 18 ans	Total des jeunes de - de 18 ans	Jeunes de + de 18 ans et de - de 22 ans	Total des jeunes de - de 22 ans
2011	2 409	2 467	4 876	1 188	6 064
2017	2 334	2 493	4 827	1 245	6 072
<b>2020</b>	<b>2 354</b>	<b>2 389</b>	<b>4 743</b>	<b>913</b>	<b>5 656</b>

Les caractéristiques démographiques de notre zone d'action montrent un fléchissement assez net de la taille de la population des moins de 22 ans. Les pyramides des âges des 4 communes présentent toutes une base rétrécie et ce, depuis plusieurs années. La décroissance de la taille du public de notre service devrait donc se poursuivre dans le futur.

### 1.2. Les centres pour Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA)

	Fedasil Bovigny	Croix Rouge Beho	Croix Rouge Harre	Croix Rouge Vielsalm	Total sur la zone d'action
<b>2011</b>	20	0	0	Inexistant	20
<b>2017</b>	25	70	25	80	200
<b>2020</b>	25	0	25	0	50

Notre diagnostic social 2017/2019 avait mis en avant la très forte augmentation du nombre de MENA résidant sur notre territoire d'action. Une augmentation très rapide qui n'avait pas permis d'intégrer ces jeunes

valablement. Nombre d'entre eux sont restés longtemps sans être scolarisés et les écoles secondaires de la région ont peiné à intégrer ces jeunes étrangers. Un sentiment xénophobe s'est développé au sein de la jeunesse (et des adultes). Deux centres ont été fermés et le nombre de MENA a fortement décru. Si la difficulté est effectivement moins prégnante, il ne semble pas que ceci s'accompagne d'une régression notable du sentiment de rejet.

## 2. ANALYSE DE LA PRÉVENTION ÉDUCATIVE.

### 2.1. Données chiffrées.

	<b>Demandes introduites en cours d'année</b>	<b>Total des interventions dans l'année</b>	<b>Ratio Filles/Garçons (nouvelles demandes)</b>	<b>Ratio – de 13 ans et 13 ans et + (Total des interventions)*</b>
<b>2018</b>	184	296	94 F / 90 G	133 / 141
<b>2019</b>	223	314	109 F / 114 G	188 / 125

(\*) Ratio calculé sur les données connues (274 en 2018 et 313 en 2019)

Les statistiques de la prévention sociale réalisée au sein du service sont très stables. Elles démontrent la réalité d'une demande forte de la part des jeunes et des familles. Cette demande ne se disperse pas, comme elle pourrait le faire ailleurs, dans différents services et se concentre à l'AMO. La population des – de 22 ans est faible au regard de ce qu'elle peut être pour des services analogues implantés dans des villes ou des territoires plus densément peuplés, mais la demande est proportionnellement beaucoup plus importante.

Lors de l'inscription de la demande dans le listing des sollicitations, celle-ci est caractérisée par le travailleur social qui l'a reçue. Les chiffres suivants ne représentent pas le travail effectué avec le jeune mais sont une photographie, souvent partielle et parfois subjective, des demandes exprimées lors des premiers contacts.

	2017	2018	2019
<b>Soutien psychologique</b>	134	136	142
<b>Soutien éducatif</b>	67	66	79
<b>Soutien scolaire</b>	0	7	7
<b>Aide dans les démarches</b>	29	12	24
<b>Violence intrafamiliale</b>	10	7	9
<b>Question juridique</b>	2	1	5
<b>Orientation scolaire</b>	4	9	6
<b>Espace rencontre</b>	6	8	8
<b>Information</b>	4	8	11
<b>Médiation</b>	19	18	9
<b>Dépendance</b>	2	2	1
<b>Autres</b>	16	9	7
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>280</b>	<b>308</b>

Les demandes exprimées relèvent très majoritairement du soutien psychologique ou éducatif, ce qui oriente fortement l'un des fondamentaux du service qu'est la prévention éducative.

Des demandes spécifiques ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessus.

- 27 familles ont reçu des vêtements ou du matériel de puériculture,
- 12 jeunes filles sont venues passer un test de grossesse,
- 16 jeunes ont reçu du matériel scolaire,
- 27 jeunes ont reçu des préservatifs (13 filles, 14 garçons), en ce non compris les distributions effectuées à l'occasion de la fête de fin des examens, de la journée prévention SIDA, de rencontres de groupes constitués,...

## 2.2. Deux éléments constitutifs des difficultés des jeunes qui fréquentent le service.

Au travers des statistiques de la prévention éducative, nous recherchons s'il y a des éléments qui apparaissent comme étant **constitutifs des difficultés vécues par les jeunes** qui fréquentent le service. Nous partons de l'hypothèse que, si une difficulté est surreprésentée par rapport à la moyenne nationale, elle est sans doute un élément déterminant parmi les différents facteurs qui aboutissent à faire une demande à un service d'aide.

Deux items présentent une différence très significative par rapport à la moyenne nationale.

### I. La situation familiale du jeune :

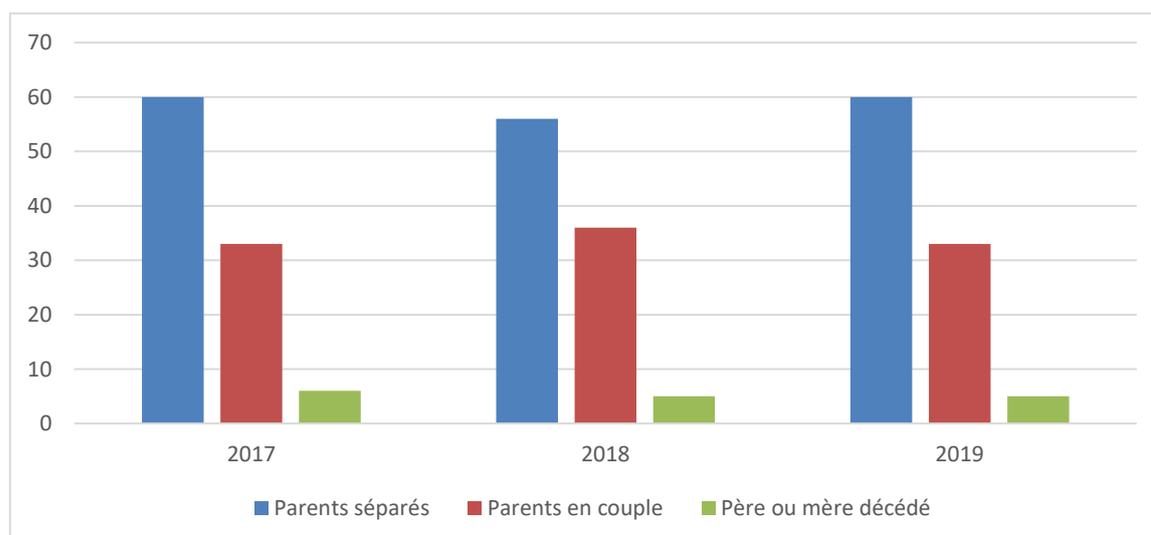
Elle est analysée depuis 2005.

Voici les chiffres des trois dernières années mais ils sont quasi identiques aux données des années précédentes :

	2017	2018	2019
<b>Père ou mère décédé</b>	17 (6%)	14 (5%)	14 (5%)
<b>Parents séparés</b>	165 (60%)	148 (56%)	179 (60%)
<b>Parents en couple</b>	91 (33%)	94 (36%)	98 (33%)
<b>Placement hors famille</b>	1 (0,3%)	4 (2%)	1 (0,2%)
<b>Autre</b>	2 (0,7%)	2 (1%)	5 (1%)
<b>Total « connus »</b>	<b>276</b>	<b>262</b>	<b>297</b>

1/3 seulement des jeunes qui fréquentent le service vit dans une famille où sont présents la mère et le père biologiques.

La présentation graphique de ces données est particulièrement explicite quant au caractère invariant de cet item.



Il fut un temps pas si lointain où les jeunes dont les parents s'étaient séparés vivaient une pression sociale qui leur faisait porter le poids de la séparation. La multiplication de ces situations a banalisé le phénomène et

a réduit fortement cette pression sociale. Il reste que ces enfants et ces jeunes gardent une souffrance personnelle importante.

S'il n'est pas une surprise que la séparation des parents soit une difficulté pour les enfants, la surreprésentation de ces situations est révélatrice de l'importance de ce facteur.

### **Action de prévention sociale éventuellement envisagée par rapport à la situation familiale du jeune**

Intervenir rapidement dans la séparation des parents et orienter celle-ci en prenant en compte le bien-être des enfants communs est une façon d'en réduire les impacts négatifs.

En nous inspirant entre autres du livre de Stéphanie Degrave « je me sépare : que faire » (éditions Edi.pro, 2018), nous envisageons de rédiger un « Vademecum de la séparation non violente ». Il s'intéressera autant aux aspects juridiques qu'aux enjeux psychologiques de la séparation.

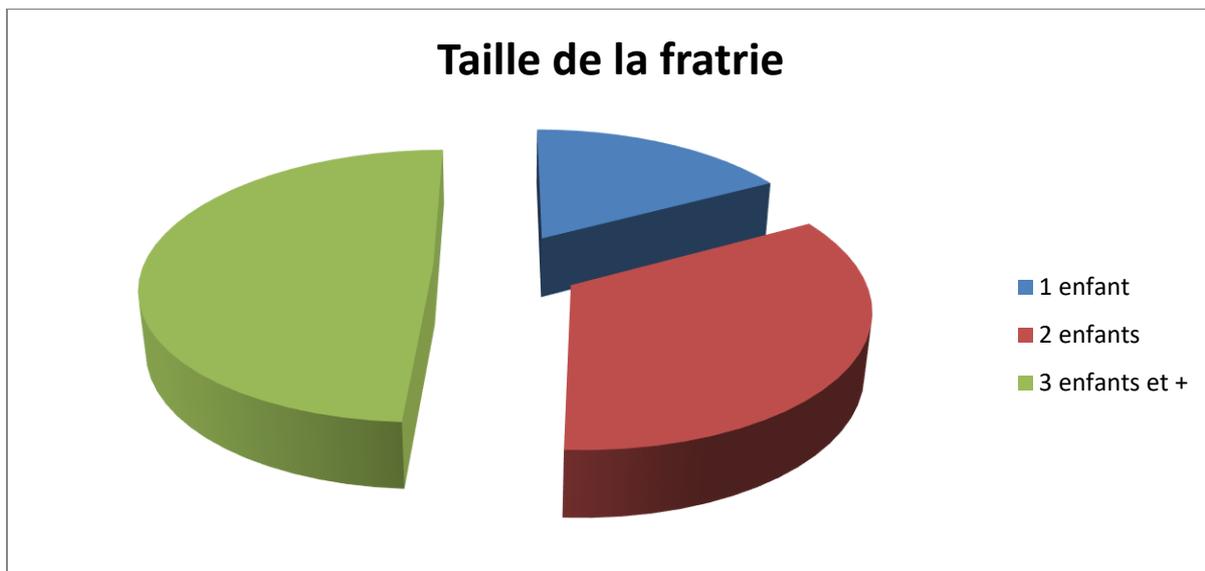
Afin qu'il touche le public le plus large et le plus précocement dans la rupture du couple, nous souhaitons associer les services « population » des quatre communes de notre territoire afin qu'il soit systématiquement remis aux personnes qui viennent y faire leur déclaration de séparation ou de fin de cohabitation légale.

## **II. La taille de la fratrie**

Le deuxième item apparaissant comme constitutif de la difficulté des jeunes est plus surprenant. Il s'agit de la **taille de la fratrie**.

Nous ne disposons pas de chiffres relatifs à l'année 2018, ce n'est que durant l'année 2019 que nous avons commencé à collecter cette information. Le résultat est également très significatif.

<b>Taille de la fratrie</b>	
Un enfant	30 (17%)
Deux enfants	59 (33%)
3 enfants et +	86 (49%)
<b>Total « Familles Connues</b>	<b>175</b>



Les résultats sont calculés en prenant en compte les familles et non pas les jeunes pris individuellement.

La moitié des jeunes pour lesquels nous sommes intervenus dans le cadre de la prévention éducative en 2019 proviennent de fratries de 3 enfants ou plus. Or, la moyenne nationale calculée en fonction des allocations familiales versées aux familles est de seulement 15 % (soit 3 fois moins...).

La différence est tellement spectaculaire qu'elle peut être légitimement mise en doute et demande à être confirmée par les statistiques des années prochaines. (Le tableau des sollicitations a été modifié à cet effet, il permettra de mieux croiser les différentes données).

Notons que le relevé des constats effectués dans le cadre du projet « AlterOscope » mentionnait déjà cet élément ;

*Structure familiale :*

*Le nombre de frères et sœurs semble être significatif, le phénomène (les enfants difficiles) aurait tendance à s'observer davantage dans les familles nombreuses (plus de 3 enfants)*

*La position dans la fratrie ne semble pas significative.*

Nous n'avions pas à l'époque creusé plus avant cette question.

## Action de prévention sociale éventuellement envisagée par rapport à la taille de la fratrie.

Une action envisageable est de proposer un groupe de parole aux parents de ces familles nombreuses. L'échange d'expériences est soutenant tant dans la prise de conscience que l'on n'est pas seul(e) à vivre une situation difficile que dans la possibilité de tirer du témoignage des autres participants des réponses adaptables à sa propre situation.

### 2.3. Influence du genre sur les difficultés vécues par les jeunes qui fréquentent le service.

Enfin, nous avons tenté de voir si le **genre** influait sur les difficultés perçues par les jeunes et de quelle manière.

L'échantillon est constitué de 16 garçons et de 22 filles âgés de 12 à 18 ans et présentant au moins une difficulté dans le panel présenté.

Parmi ces 38 jeunes,

24 sont issus de familles de 3 enfants et plus	21 ont des parents qui se sont séparés
11 sont issus de familles de 2 enfants	14 ont des parents qui vivent en couple
3 sont enfants uniques	1 a un de ses parents qui est décédé
	2 ont une situation familiale autre (adoption, placement)

Nous retrouvons ici les deux facteurs constitutifs de la difficulté vécue par les jeunes que sont le fait qu'ils appartiennent à une famille nombreuse et que leurs parents soient séparés.

Les difficultés reprises dans le panel sont :

Le jeune se scarifie
Le jeune a fait une tentative de suicide
La justice ou la police sont intervenues dans l'histoire du jeune
Le jeune a des partenaires multiples
Le jeune subit le rejet de ses pairs
Le jeune décroche de l'école

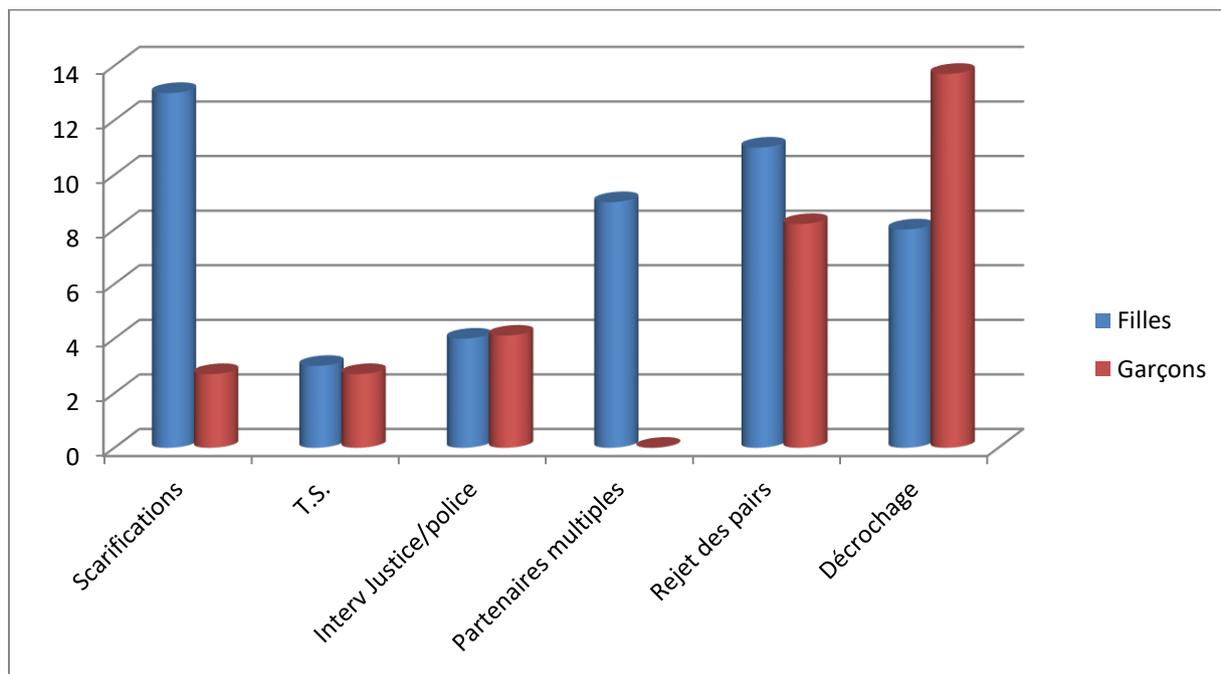
Le jeune a une consom. problématique
Le jeune entretient une relation inégalitaire avec son partenaire
Le jeune souffre de troubles alimentaires
Le jeune vit une « dépendance à l'autre »
Le jeune manifeste de la violence envers autrui

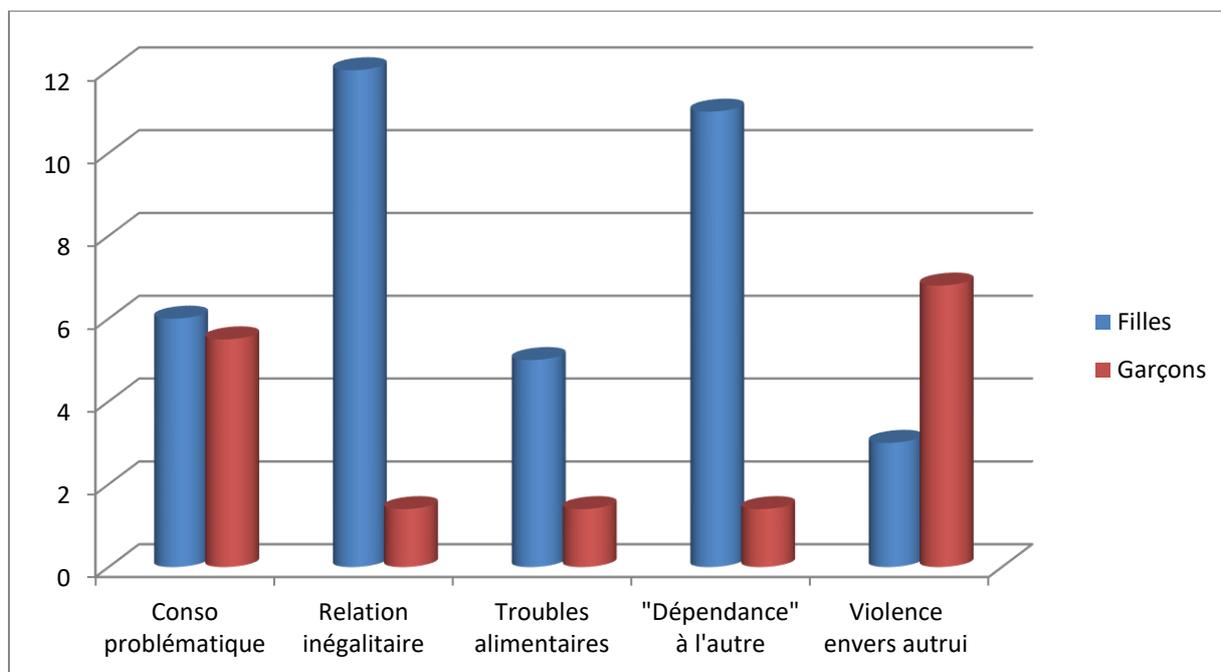
Les garçons cumulent en moyenne **2,3 difficultés**.

Les filles cumulent en moyenne **3,8 difficultés**.

### I. Tableau comparatif des difficultés vécues par les filles vs les garçons.

**N.B. :** afin de produire un tableau qui permette la comparaison, un coefficient de 1,37 a été appliqué aux valeurs des garçons.





Si l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions avérées, il nous semble suffisant pour faire émerger des spécificités propres aux filles et aux garçons qui fréquentent notre service, à savoir :

- Les filles cumulent 1,6 fois plus de difficultés que les garçons.
- Les scarifications, les partenaires multiples, le rejet des pairs, la consommation problématique, les relations inégalitaires, les troubles alimentaires et la dépendance à l'autre sont autant de difficultés qui ont pour point commun d'être soit une violence que le jeune se fait à lui-même soit que l'entourage fait au jeune et sont dans une très grande proportion l'apanage des filles.
- L'intervention de la justice ou de la police, le décrochage scolaire et la violence envers autrui sont davantage des violences projetées vers l'autre et sont les trois seuls éléments majoritairement rencontrés par les garçons
- Les garçons font partie de la relation de couple au même titre que les filles mais ne considèrent pas leurs relations multiples comme étant problématiques et ne sont pas atteints de la dépendance à l'autre comme peuvent l'être les filles. Par ailleurs, lorsque la relation est inégalitaire, elle l'est souvent au détriment des filles.

Nous en déduisons que face à une souffrance, les filles ont tendance à y répondre par une violence tournée vers elles-mêmes, les garçons par une violence tournée vers l'autre.

Avec le même échantillon (16 garçons et 22 filles âgés de 12 à 18 ans fréquentant le service), nous avons cherché à savoir si les **souffrances vécues par les jeunes** étaient influencées par le genre.

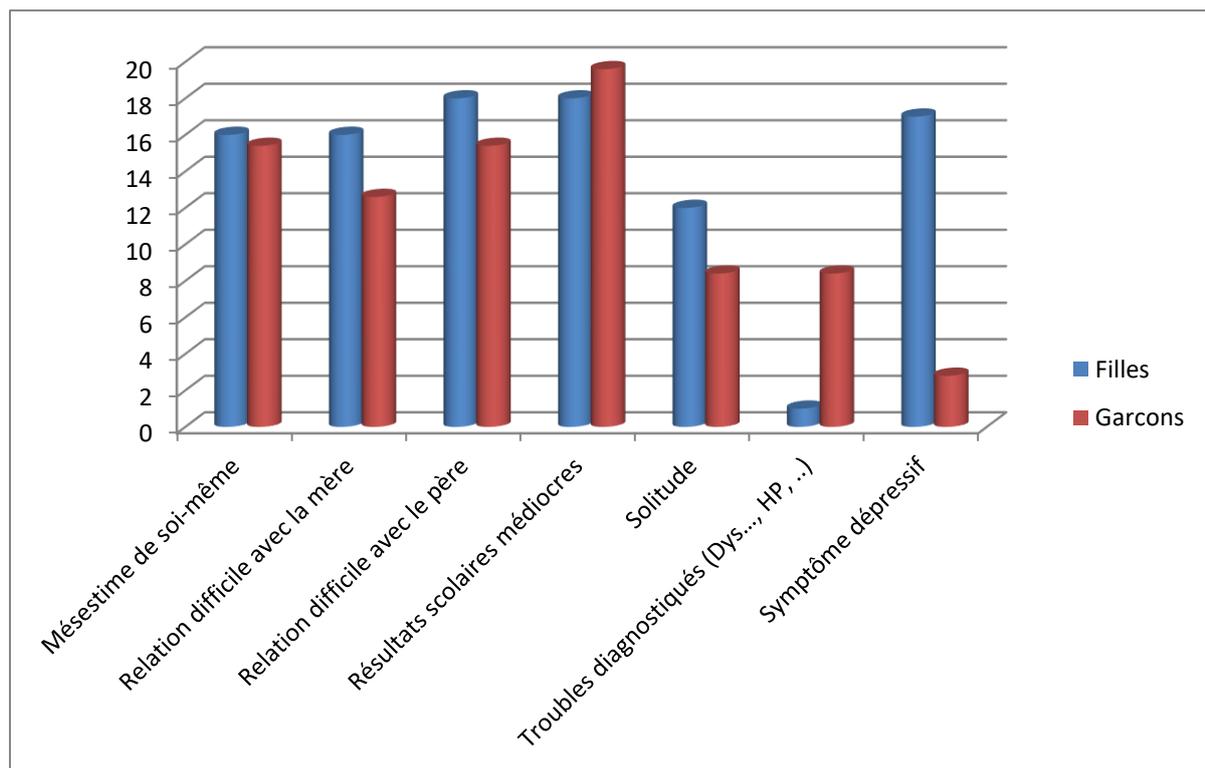
**N.B.:** Pour la comparaison entre les résultats des filles et des garçons, un coefficient de 1,37 a été appliqué aux valeurs des garçons. Lorsque les données filles/garçons sont globalisées, il s'agit d'un nombre non pondéré.

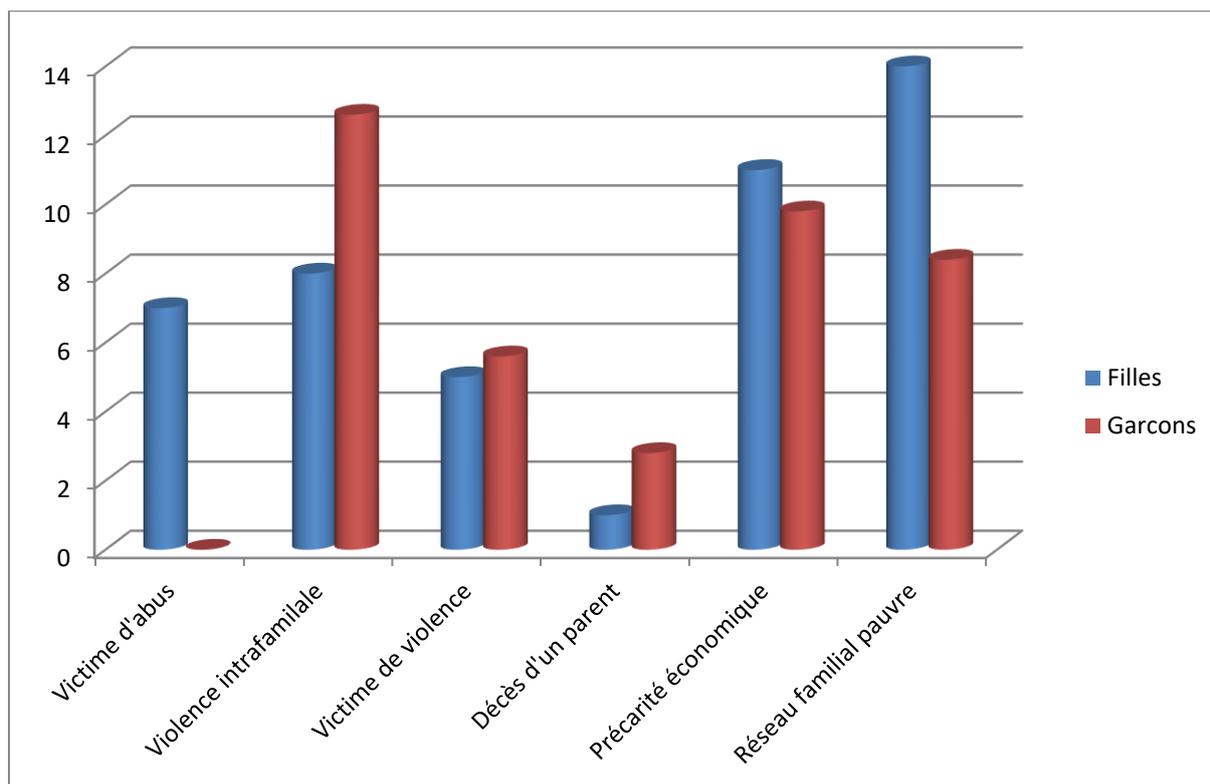
Les garçons cumulent en moyenne 5,5 « souffrances ».

Les filles cumulent en moyenne 6,5 « souffrances »

Une différence qui n'est pas significative, même si à nouveau le score des filles est supérieur au score des garçons.

## **II. Tableau comparatif des « souffrances » vécues par les filles vs les garçons.**



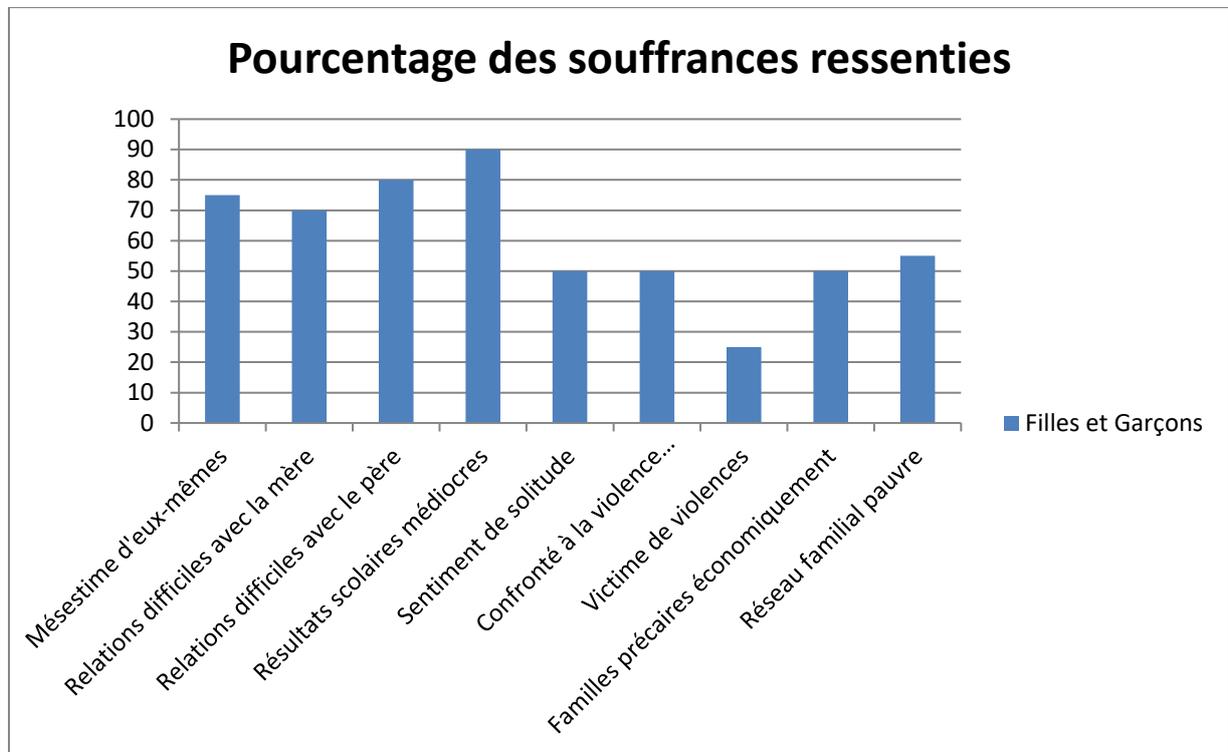


De ces données, nous constatons que :

Les filles et les garçons sont plus égaux face aux souffrances vécues que face aux difficultés. Néanmoins,

- Un tiers des filles de notre échantillon ont été abusées, aucun garçon.
- Trois quarts des filles souffrent d'un symptôme dépressif, symptôme qui ne touche que 12% des garçons.
- Les troubles Dys, HP, hyperactivité, ... sont principalement diagnostiqués chez les garçons.
- Les autres types de souffrances sont globalement partagés entre les filles et les garçons.

Les souffrances mises en lumière touchent les jeunes de l'échantillon toujours très largement plus que la moyenne des jeunes.



Les souffrances sont massivement ressenties par les jeunes de l'échantillon.

A celles-ci, les filles réagissent dans 17 cas sur 22 par des symptômes plutôt internalisés, 10 garçons sur 16 par des symptômes plutôt externalisés.

### **3. LES FONDAMENTAUX DU SERVICE.**

#### **3.1. La primauté de la prévention éducative.**

De tout temps, nous avons considéré que la prévention éducative représentait la principale raison d'exister du service.

L'équipe est d'ailleurs constituée à cet effet. Elle comprend actuellement une licenciée en psychologie, trois assistantes en psychologie, une médiatrice, un assistant social, une éducatrice.

#### **3.2. Les difficultés récurrentes.**

##### **I. L'absence de services vers lesquels réorienter les jeunes**

Notre territoire se caractérise par l'absence quasi totale des services auxquels les jeunes peuvent ordinairement faire appel. Il n'existe pas de planning familial, pas de service de santé mentale, aucune infrastructure hospitalière, pas de centre d'information type Infor Jeunes, les services de l'Aide à la Jeunesse sont tous situés à proximité de Marche-en-Famenne (50 Km de Vielsalm), ... Dans ces conditions, la mission d'orientation des jeunes vers les services les plus adéquats pour leur venir en aide relève de l'utopie. Orienter les jeunes vers des services inaccessibles pour eux est une violence qui leur est faite et que nous tentons d'éviter.

Les réponses du service à ce constat sont de deux ordres :

- A court ( ?) terme, nous pallions à ces manquements en proposant aux jeunes des alternatives à ces services. Par exemple, les jeunes filles ont la possibilité de réaliser un test de grossesse, nous réalisons des médiations construites entre adultes, nous organisons des espaces rencontre sous certaines conditions,...
- A long terme : nous menons depuis des années des actions qui visent à rapprocher ces services de la population. Nous ouvrons nos locaux afin d'y organiser des rencontres entre les mandants et les familles, ou à l'Agence Immobilière Sociale afin d'y faire des journées d'inscription, ... Nous sommes par ailleurs à l'origine de la création par la Commune de Vielsalm d'un local de consultation mis à disposition de services qui ainsi créent des permanences à Vielsalm. Parmi eux, le SSM de Bastogne organise une journée de consultations pour adultes par quinzaine et, nous l'espérons, prochainement une journée de consultations pour enfants. Le Centre Namur Luxembourg des Immigrés y est présent chaque semaine, de même que le Service d'Aide aux

Victimes. Au final, ce local est utilisé tous les jours de la semaine et est une véritable avancée pour les jeunes et les familles de la région.

Nous entendons poursuivre dans cette voie et multiplier les occasions de faire se déplacer les services vers la population plutôt que l'inverse.

## **II. La difficulté de prise en charge thérapeutique pour les familles précarisées.**

Développer les possibilités de prises en charge thérapeutiques accessibles aux familles souvent précarisées relevant de l'Aide à la Jeunesse est une nécessité constatée tant par notre service que par les CPAS des communes de notre territoire.

La création d'une consultation décentralisée du SSM de Bastogne est un premier pas, largement insuffisant pour notre service puisqu'il s'agit d'une consultation « adultes ».

Afin de soutenir la mise en œuvre d'une consultation « enfants », nous avons tenté d'en quantifier la demande en recensant parmi les dossiers ouverts pour des jeunes de Vielsalm et de Gouvy à la date du 21 janvier les situations pour lesquelles une prise en charge thérapeutique est souhaitée.

	Prises en charge souhaitées (réalisées ou non)	Prises en charge non réalisées
Enfants de 0 à 11 ans	<b>11</b>	<b>5</b>
Adolescents de 12 à 18 ans	<b>17</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>14</b>

La moitié des situations pour lesquelles il semble souhaitable que le jeune bénéficie d'une prise en charge psychothérapeutique ne sont pas réalisées.

Les prises en charge réalisées le sont souvent dans des consultations privées avec une intervention financière de l'Aide à la Jeunesse ou du CPAS.

Ceci fera l'objet d'une interpellation des autorités communales de Vielsalm et Gouvy afin qu'elles soutiennent l'organisation d'une consultation destinée aux enfants et aux adolescents.

D'autre part, nous allons recenser les psychologues de la région qui s'inscrivent dans l'aide psychologique de première ligne qui permet de se voir rembourser 10 séances chez un psychologue conventionné. Cette nouvelle formule ouvre de réelles opportunités de prise en charge pour les familles économiquement précaires.

### **III. Les difficultés liées à la mobilité pour les familles précarisées.**

Notre zone d'action ne couvre que 4 communes mais est néanmoins très vaste.

Il est difficile pour les jeunes non scolarisés à Vielsalm et pour les familles des communes environnantes de rejoindre les locaux du service. Ceci nous amène à nous déplacer vers eux et d'effectuer de nombreux déplacements (36 600 km en 2019). Le poste « déplacements de service » est le plus onéreux (12 500 €) de nos coûts de fonctionnement.

## **4. PHÉNOMÈNES SOCIAUX QUE NOUS SOUHAITONS ABORDER AU TRAVERS DE LA PRÉVENTION SOCIALE.**

### **4.1. L'exclusion scolaire.**

L'exclusion d'un enfant ou d'un adolescent de son école est l'aboutissement d'une situation qui met tous les acteurs en difficulté. Le jeune est mis en échec, ses parents sont désemparés, le ou les enseignants ont vécu un parcours avec ce jeune toujours difficile et parfois long, la direction de l'établissement doit concilier l'intérêt du groupe et l'intérêt de l'enfant, le travailleur de l'Aide à la Jeunesse est partagé entre la compréhension qu'il peut avoir pour la difficulté de l'enseignant et la compréhension des difficultés de l'enfant.

Le projet de Prévention Générale « AlterOscope » propose des pistes de réflexion tant dans l'approche que l'enseignant du fondamental peut avoir de cet enfant difficile que des aménagements que l'école peut promouvoir pour réduire ces difficultés. Il n'empêche que parfois, l'exclusion de l'établissement peut être l'ultime recours.

Nous avons tenté d'objectiver quelque peu les choses sur base de quelques situations d'exclusion. Ici aussi, l'échantillon ne se prétend pas représentatif de l'exclusion en Fédération Wallonie Bruxelles mais veut simplement proposer une image des situations rencontrées dans le cadre de la prévention éducative.

Méthodologie : il a été demandé aux travailleurs du service de se remémorer des situations où l'enfant ou le jeune a été exclu de son école. Certains l'ont été plus d'une fois et nous avons pris en compte chaque exclusion.

Le panel est loin d'être exhaustif mais représente les différents types d'exclusion auxquels nous sommes confrontés.

<b>Sexe</b>	<b>Type d'Enseignement</b>	<b>Respect de la circulaire</b>	<b>Motif de l'exclusion</b>	<b>Lieu de la nouvelle école</b>
M	Secondaire	oui	Consommation de cannabis	La Roche
M	Secondaire	non	Comportement difficile	ISC Vielsalm
F	Spécialisé	non	Comportement difficile	CEFA
F	Primaire	non	Comportement difficile	Lycée Houffalize
M	Secondaire	oui	Absentéisme et comportement difficile	La Roche
M	Maternel	non	Comportement difficile	ARVM
		Oui ( ? )	Comportement difficile	Rencheux Communal
		non	Comportement difficile	Petit-Thier Libre
M	Maternel	oui ( ? )	Comportement difficile	ARVM
	Primaire	non	Comportement difficile	Lierneux
M	Primaire	non	Comportement difficile	Lierneux
M	Secondaire	oui	Comportement difficile	Trois-Ponts
M	Primaire	oui	Comportement difficile	Recours + Salmchateau
F	Primaire	non	Comportement difficile	ARVM
F	Primaire	non	Comportement difficile	Rencheux Communal
M	Maternel	non	Comportement difficile Et retard dans les apprentissages	Petit-Thier Libre
M	Secondaire	oui	Comportement violent de la mère	Bastogne

Pour rappel, la circulaire relative à l'exclusion définitive d'un élève prévoit que :

- Le fait qui motive l'exclusion doit consister en une atteinte physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un élève (donc, pas une succession de faits qui s'additionnent).
- Un fait déjà sanctionné auparavant ne peut être invoqué.
- L'élève majeur ou les parents d'un élève mineur sont invités par le PO, au plus tôt 4 jours plus tard, par courrier recommandé, à une audition où les faits sont exposés et où ils ont le droit d'être entendus.
- Précédemment à cette audition, l'élève et/ou ses parents peuvent prendre connaissance du dossier.
- La motivation doit être précise et mentionner la date et l'heure de l'événement qui justifierait une exclusion définitive, la nature précise du fait et les circonstances qui l'entourent. Une motivation simple telle que « agression physique envers un élève » est irrecevable.
- Le procès-verbal de l'audition est signé par l'élève ou ses parents et par le chef d'établissement.
- Le chef d'établissement prend l'avis du conseil de classe et la décision d'exclusion est prise par le Pouvoir Organisateur. Elle est motivée et signifiée à l'élève ou ses parents par envoi recommandé.
- Un recours est toujours possible pour contester la décision.
- Lorsque c'est possible, le chef d'établissement doit proposer l'inscription dans un autre établissement qu'il organise.

Dans les exemples ci-dessus :

- L'exclusion concerne 5 élèves de l'enseignement maternel, 6 de primaire, 5 de secondaire et 1 de l'enseignement spécialisé.
- 13 garçons pour 4 filles.
- La procédure a été appliquée dans 7 situations, pour autant qu'elle soit valable pour les enfants de maternel.
- Le motif le plus souvent invoqué est un comportement général inapproprié, avec un dernier fait qui « fait déborder le vase ». L'absentéisme et le retard dans les apprentissages ne peuvent être invoqués pour des jeunes soumis à l'obligation scolaire.
- 7 jeunes se sont réinscrits dans une école en dehors de notre territoire d'action. Ce qui impose parfois d'avoir recours à un internat. Outre l'aspect financier, cet éloignement de la famille est souvent vécu négativement par le jeune et l'éloigne de son réseau.

Nous faisons également le constat que la situation socio-économique de la famille a une influence certaine sur les choix qui sont posés. Les familles dont sont issus les jeunes ci-dessus sont toutes des familles à faibles revenus (et pour

certaines réellement pauvres) et d'un niveau social bas. Aucun fils de médecin ou fille de travailleur de l'Aide à la Jeunesse dans cette liste. Nous ne possédons pas les chiffres de l'exclusion qui tiennent compte de la situation sociale des parents mais sommes persuadés que celle-ci est déterminante quant à l'engagement ou non d'une procédure d'exclusion.

On le voit, dans notre région, l'exclusion scolaire a encore une grande marge de progression avant d'être en accord avec les prescrits que l'Enseignement s'est donné pour encadrer cette mesure disciplinaire.

L'Étincelle a développé un projet de prévention générale (AlterOscope) dont un des objectifs est d'aider les enseignants et les directions d'école à appréhender cette question.

Il est sans doute encore trop tôt pour évaluer les effets induits par le projet et leur durabilité mais nous constatons globalement un recul des exclusions dans les écoles primaires (cibles du projet). Nous sommes en questionnement sur l'opportunité d'adapter ce projet aux adolescents, leur famille et les écoles secondaires.

Chaque école a son lot d'élèves plus difficiles à gérer et nous pensons que la solution qui consiste à les exclure ne résout au final ni les difficultés du jeune, qui bien souvent accumule un peu plus de rancœur encore, ni pour l'enseignement en général qui doit bien intégrer ce jeune dans un autre établissement.

Nous constatons également que l'exclusion d'un élève du fait de son comportement n'apporte pas d'apaisement durable au sein de l'établissement. Très rapidement, l'attention se focalise sur un autre élève et la tension renaît dans la classe ou dans l'école.

Enfin, nous constatons que cette question est extrêmement difficile à amener lorsque la question d'une exclusion se pose. Le discours se polarise, se focalise sur la situation en cours et rend difficile l'approche plus neutre que réclame cette réflexion globale.

### **Action envisagée dans le cadre de la prévention sociale.**

Nous pensons que porter ce débat au sein d'une Cellule de Concertation Locale permettrait de faire évoluer la réflexion sur l'exclusion scolaire. La présence active d'un médiateur scolaire serait à cet effet bénéfique. Sa position entre les deux secteurs étant un gage de neutralité et permet d'éviter l'écueil de la mise en accusation d'un secteur par un autre.

Une telle commission a existé sur le bassin salmien il y a plus de 10 ans sans jamais réellement prendre son envol. Les conditions sont peut-être maintenant remplies pour faire un nouvel essai.

## **4.2. Prévention du harcèlement en milieu scolaire.**

4 à 5 fois par an, nous sommes amenés à intervenir dans des situations de harcèlement en milieu scolaire. Notre intervention est souvent limitée à soutenir la victime et n'impacte pas le phénomène dans sa globalité. Nous avons donc envie d'aborder les choses sous l'angle de la prévention.

### **Objectifs :**

Partant du principe que plus le harcèlement s'inscrit dans la durée, plus il est destructeur, nous avons décidé de nous focaliser sur le moment de la révélation du harcèlement à un adulte et de viser à ce que le dévoilement se fasse le plus rapidement possible.

Un second objectif sera de sensibiliser les établissements scolaires à adopter une politique en la matière en diffusant une série de prescriptions concernant la lutte contre le harcèlement scolaire et en incitant les écoles à en choisir une ou plusieurs de manière officielle.

### **Moyens :**

Les moyens à mettre en œuvre sont multiples.

#### **❖ Réalisation d'une campagne d'affichage avec les élèves de la section Arts plastiques de Rencheux.**

Nous avons déterminé toute une série de concepts s'adressant aux différents acteurs du harcèlement que sont la victime, le ou les harceleur(s), l'entourage, témoin silencieux des faits, les établissements scolaires.

Ces concepts / slogans sont illustrés par les élèves des classes d'arts plastiques de l'Athénée de Vielsalm. Une vingtaine de projets seront imprimés en autant d'exemplaires qu'il y a d'établissements d'enseignement secondaire sur notre territoire (5).

Chaque soir, durant deux semaines, nous disposerons deux nouvelles affiches sur un mur laissé vide de l'établissement et mis à disposition pour cette action. L'objectif est de stimuler la curiosité des jeunes qui verront le mur se couvrir progressivement d'affiches sur le thème.

Nous terminerons l'action par la pose d'une bâche dans l'espace prévu à cet effet au centre des différentes affiches. Des messages plus explicites apparaîtront sur ce support (encourager la victime à se confier, sensibiliser le harceleur à la douleur qu'il provoque chez sa victime, amener l'entourage à

ne pas rester témoin passif, assurer les jeunes d'une écoute bienveillante des adultes,...).

#### ❖ **Travail avec un groupe de jeunes sur la problématique.**

##### Objectifs secondaires recherchés :

- Obtenir l'avis des jeunes sur la problématique.
- Disposer d'un organe de vérification sur les productions (ton, adapté aux jeunes ...)
- Créer un concret artistique, utilisé dans les écoles pour symboliser leur engagement. Le choix s'est porté sur la création de gros cubes décorés et porteurs des messages de la campagne, destinés à rester à demeure dans les écoles. Ils y serviront de sièges et seront un rappel pérenne de la campagne.
- Favoriser la promotion des actions réalisées via les réseaux sociaux des jeunes du groupe.

#### ❖ **Présentation de la pièce de théâtre #vu en milieu scolaire et en soirée.**

##### Objectifs secondaires recherchés :

- S'assurer d'une grande visibilité lors des présentations en milieu scolaire.
- S'assurer d'une visibilité « tout public » lors de la soirée
- Donner du contenu au groupe de jeunes (visionnage de la pièce en amont, rencontre avec les comédiens, échanges, débats,...)

#### ❖ **Interpellation des établissements scolaires de nos communes sur un engagement à lutter contre le harcèlement.**

Cet engagement consisterait à l'application d'une ou plusieurs mesures choisies dans une série de prescriptions rédigées par un groupe de travail composé des travailleurs de l'Étincelle, des centres PMS et d'experts dans la question du harcèlement. Chaque école serait libre de choisir une ou plusieurs mesures à mettre en place dans l'année ou dans le futur. Cet engagement serait symbolisé par un objet artistique ou une installation réalisée par le groupe de jeunes précédemment cité et valorisé dans la presse et lors d'une soirée officielle.

#### Objectifs secondaires recherchés :

- Amener les établissements scolaires à prendre des mesures concrètes pour réduire la portée négative du harcèlement.
- Favoriser la concertation des différents acteurs à ce sujet.
- Assurer une pérennité de l'action.

### **4.3. La stigmatisation des jeunes de la cité sociale de Cahay.**

#### **Contexte :**

Dès sa construction dans les années 70, la cité sociale de Cahay et ses résidents ont été perçus négativement de la part de la population. Actuellement, la cité se compose de plus ou moins 80 logements. Elle est traversée par des lignes de fractures qui séparent les habitants de la cité. Nous en avons relevé trois :

- Les habitants des deux premières rues, souvent devenus propriétaires de leur logement, ne voulant pas être associés aux habitants des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rues, plus instables que les premiers.
- Les allochtones sont plus isolés que les autochtones.
- Les jeunes sont souvent vécus comme dérangeants, ou même parfois comme dangereux, par les adultes.

La stigmatisation des jeunes de la cité est forte. A titre d'exemple, des parents refusent que leur enfant participe à des activités de l'Etincelle si des jeunes de Cahay sont présents.

Fin des années 80, le CPAS de Vielsalm y a organisé des plaines de vacances en juillet et août trois années durant. Nous recevons maintenant des parents de jeunes bénéficiant d'un suivi dans le service qui rappellent combien ces activités leur ont laissé un bon souvenir et comment elles ont impacté leur vie (nous n'avons pas toujours conscience de l'importance des actions que nous organisons avec les jeunes).

Il y a dix ans, les travailleurs de l'Etincelle se sont beaucoup investis dans la cité. Nous y avons entre autres construit une cabane à l'emplacement de l'arrêt de bus incendié trois ans auparavant. Ces activités réalisées ensemble ont ouvert la porte du service à ces jeunes qui, lorsqu'ils rencontraient une difficulté, s'adressaient sans effort à l'AMO.

Par manque de personnel et de financement, nous avons été moins présents dans la cité et les relations avec les jeunes se sont distendues.

Il y a deux ans, le service a obtenu du Ministre qu'un emploi Rosetta lui soit attribué pour deux années et nous avons décidé de réinvestir les lieux. Le moyen de la rencontre est resté le même, améliorer l'environnement des jeunes au travers de la rénovation des espaces communs auxquels ils ont accès. Nous nous sommes attelés à la rénovation de la cabane qui, bien que globalement respectée par les jeunes, nécessitait quelques travaux, et à l'amélioration de la plaine de jeux pour les petits.

Très vite, nous avons pu constater les mêmes effets que lors de la première campagne.

Soutenus financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Vielsalm, nous avons pu réaliser des activités tout au long de ces deux années.

Une petite centaine d'enfants et d'adolescents résident dans la cité. Les activités organisées en ont rassemblé entre 40 et 50.

Une amélioration est perceptible dans deux des trois fractures mentionnées plus haut.

- Des liens se sont créés entre les jeunes autochtones et les jeunes allochtones.
- Les adultes sont témoins des actions positives des jeunes et leur en sont reconnaissants.

Un des objectifs est de susciter la même reconnaissance de la part des Salmiens qui ne résident pas dans la cité. Nous réalisons des actions visibles en dehors de la cité, identifiées comme étant réalisées par les jeunes de la cité. Il est beaucoup plus difficile de percevoir si oui ou non l'image des jeunes de la cité en est valorisée.

***La construction de la cabane en 2008 :***



***La rénovation de la cabane et de la plaine de jeux en 2018 :***





Notre intention est de poursuivre cette action durant les prochaines années.

Une partie des activités aura comme objectif d'emmener ces jeunes dans des lieux qui leur semblent souvent inaccessibles ou pas faits pour eux. Se sentir légitime ou illégitime à fréquenter les lieux de culture, par exemple, est un marqueur important de la faculté que l'on a ou pas de s'insérer dans la société.

Un jeune Français d'une banlieue parisienne, bénéficiaire d'un programme d'aide aux jeunes des banlieues lui ayant ouvert les portes de Sciences Po., expliquait que la seule stigmatisation dont il se sentait victime était liée au fait qu'il ne se reconnaissait pas le droit de fréquenter les lieux de culture alors que c'était la norme pour les autres étudiants. Son origine ethnique, son statut de banlieusard, sa classe sociale pesaient moins que son éloignement de la culture dominante.

Nous souhaitons nous inspirer de cette expérience pour guider nos objectifs en matière de prévention.

#### **4.4. Les jeunes « sur le fil »**

Nous nous sommes posé la question de savoir où se situent les adolescents qui fréquentent le service dans les « zones de la vie sociale » au travers du concept de désaffiliation de Robert Castel.

Plutôt que de parler d'exclusion, Castel préfère parler de désaffiliation, résultat de l'ensemble des expériences de la personne et en évolution continue. Il distingue deux axes au sein desquels il place les différentes expériences de la personne.

Le premier axe est celui de l'intégration de la personne dans la société. Est-elle autonome financièrement, sa scolarité se déroule-t-elle bien, ses besoins primaires sont-ils satisfaits, ... ?

Le second axe est celui de l'insertion. La personne bénéficie-t-elle du soutien de sa famille, de ses pairs, participe-t-elle à la vie sociale,... ?

Le croisement de ces données permet de situer la personne dans la zone d'intégration, de vulnérabilité ou de désaffiliation.

En 2011, le CAAJ de Nivelles a mené une vaste enquête sur la désaffiliation des jeunes sur base du concept de Castel. Pour ce dernier, le travail est le principal élément de l'intégration, ce qui ne peut s'appliquer aux mineurs en âge d'obligation scolaire. Le CAAJ de Nivelles a pris le parti de remplacer le travail par l'école, l'axe de l'insertion restant inchangé. Le décrochage scolaire, l'exclusion scolaire et le redoublement sont autant d'événements qui rapprochent le jeune de la zone de désaffiliation. Dans son étude, le CAAJ de Nivelles constate également que la qualité du réseau familial des jeunes s'affaiblit globalement et fait l'hypothèse que ceci est dû à la raréfaction des systèmes familiaux élargis (aux cousins, grands-parents, oncles,...) au profit des systèmes familiaux nucléaires, voire monoparentaux, moins à même de soutenir les jeunes dans leurs difficultés.

Nous verrons plus loin que les jeunes en « délicatesse » avec l'école et peu soutenus par leur famille sont effectivement des jeunes fragilisés souvent situés en zone de désaffiliation.

Le CAAJ propose des pistes d'action qui, résumées, sont de quatre ordres :

- Être proactif et chercher à rencontrer les jeunes.
- Privilégier les actions collectives.
- Lutter contre les barrières à l'accès de ces jeunes aux lieux culturels, sportifs, de loisir,...
- Promouvoir le « vivre ensemble » et rompre l'isolement.

### **Méthodologie employée :**

La situation de 40 jeunes âgés de 12 à 18 ans qui fréquentent le service a été analysée en prenant 6 critères qui renvoient à l'intégration des jeunes dans la société et 6 critères qui renvoient à leur insertion dans leur milieu de vie. Ces 40 jeunes se répartissent en 24 filles et 16 garçons.

Selon que le critère est acquis ou non, une note de + 1 ou de - 1 est attribuée, le total des points « intégration » croisé au total des points « insertion » permet de situer le jeune sur le graphique.

- Si le score du jeune est situé dans la zone de l'intégration, c'est qu'il dispose du nécessaire pour grandir dans les meilleures conditions.
- Si le score du jeune se situe dans la zone de vulnérabilité, il est fragilisé et court le risque de basculer dans la zone de désaffiliation.
- Si le score du jeune se situe dans la zone de désaffiliation, il relève plutôt de la prévention éducative.

La prévention vise à soutenir les jeunes dont le score se situe en zone de vulnérabilité. Elle vise à agir sur les critères qui ne sont pas atteints par le jeune de manière à l'éloigner de la zone de désaffiliation et de le rapprocher de la zone de l'intégration.

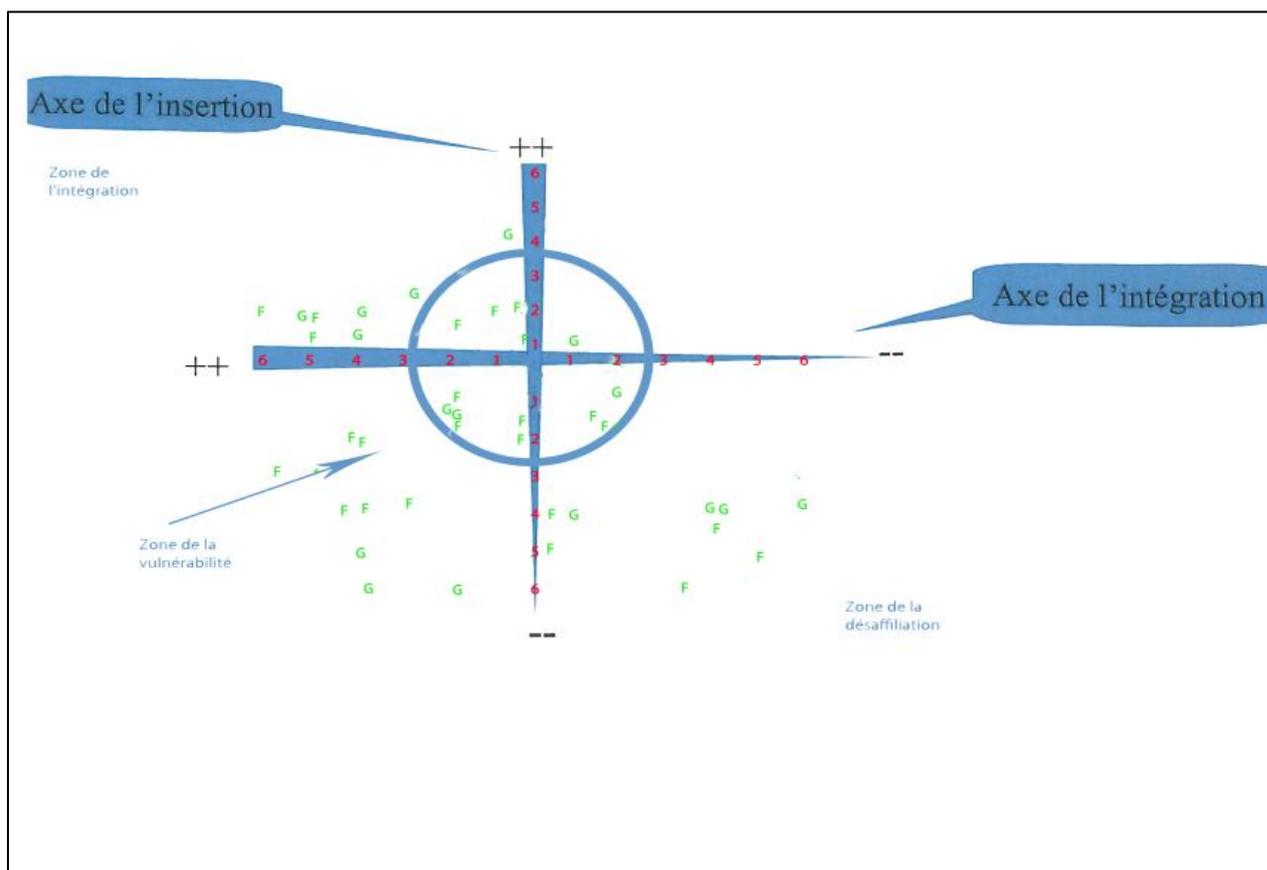
L'analyse au cas par cas permet d'orienter les objectifs définis avec le jeune dans le cadre de la prévention éducative.

La réunion des différentes situations individuelles permet de visualiser où se situe le travail de l'AMO. Nos actions de prévention sociale s'adressent-elles bien prioritairement aux jeunes situés dans la zone de vulnérabilité ?

Nos actions de prévention sociale sont-elles bien en lien avec les critères dont l'analyse a montré qu'ils étaient les plus difficiles à atteindre ?

Le graphique suivant permet de situer les filles et les garçons de notre échantillon sur le croisement de l'axe de l'intégration et de l'axe de l'insertion.

## I. Identification des zones de la vie sociale.



Sur les 40 jeunes pour lesquels nous avons collecté les données, 14 se situent dans la zone de vulnérabilité, 8 dans la zone de l'intégration et 9 dans la zone de désaffiliation. Les 9 derniers affichent un score positif sur l'axe de l'intégration et un score négatif sur l'axe de l'insertion.

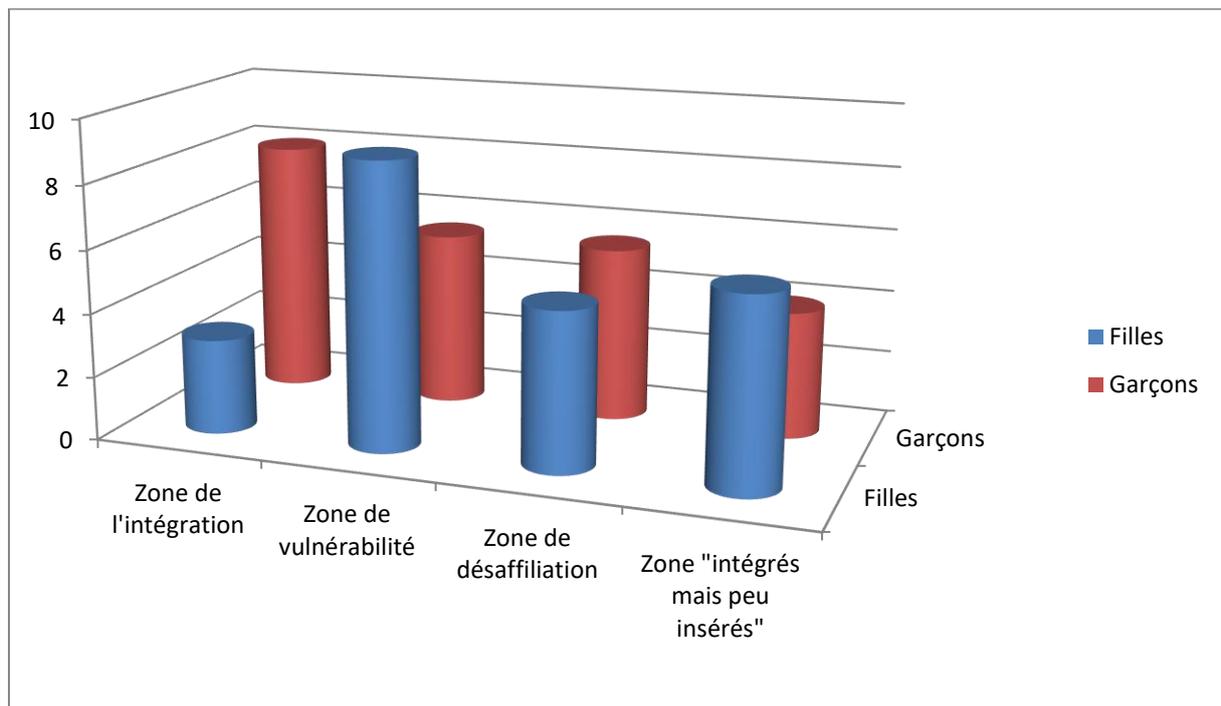
- 27 jeunes affichent un score négatif ou nul sur l'axe de l'insertion alors que 13 jeunes affichent un score négatif ou nul sur l'axe de l'intégration. Ces jeunes ont donc globalement plus de difficultés relationnelles que matérielles.
- 17 filles (71 %) affichent un score négatif ou nul sur l'axe de l'insertion.
- 10 garçons (62 %) font de même.

Les scores sur l'axe de l'intégration sont également assez similaires :

- 7 filles (30 %) et 6 garçons (37 %) affichent un score négatif ou nul sur l'axe de l'intégration.

Les filles et les garçons semblent sur ce point être sur un pied d'égalité.

## II. Répartition par zones selon le sexe.



**N.B.** : les scores des garçons sont pondérés ( $\times 1.37$ ).

Les garçons sont près de 3 fois plus nombreux à atteindre la zone de l'intégration.

Les filles sont majoritaires dans la zone de vulnérabilité.

Pour ces deux premiers constats, intuitivement nous pensions que nous trouverions le résultat inverse et que les garçons seraient plus éloignés de la zone de l'intégration qui serait plus occupée par les filles.

La zone de désaffiliation est occupée autant par les filles que par les garçons.

### III. Analyse selon les critères INTÉGRATION/INSERTION

#### Critères liés à l'intégration des jeunes.

CRITERE	PROBLEMATIQUE	NON PROBLEM.	INCONNU OU SANS OBJET	RECURRENCE DU PROBLEME
Le logement	13	23	4	36 %
La mobilité	9	31	0	22 %
Le travail des parents	17	21	2	44 %
Adéquation entre l'école et le jeune	20	20	0	50 %
Accès aux besoins primaires	11	28	1	28 %
Capacité d'avoir accès aux aides et aux droits	21	14	5	60 %
				Score de l'intégration : <b>40</b>

La capacité d'avoir accès aux aides et de faire valoir ses droits ainsi que l'adéquation entre le jeune et le système scolaire sont les deux critères les moins atteints par les jeunes.

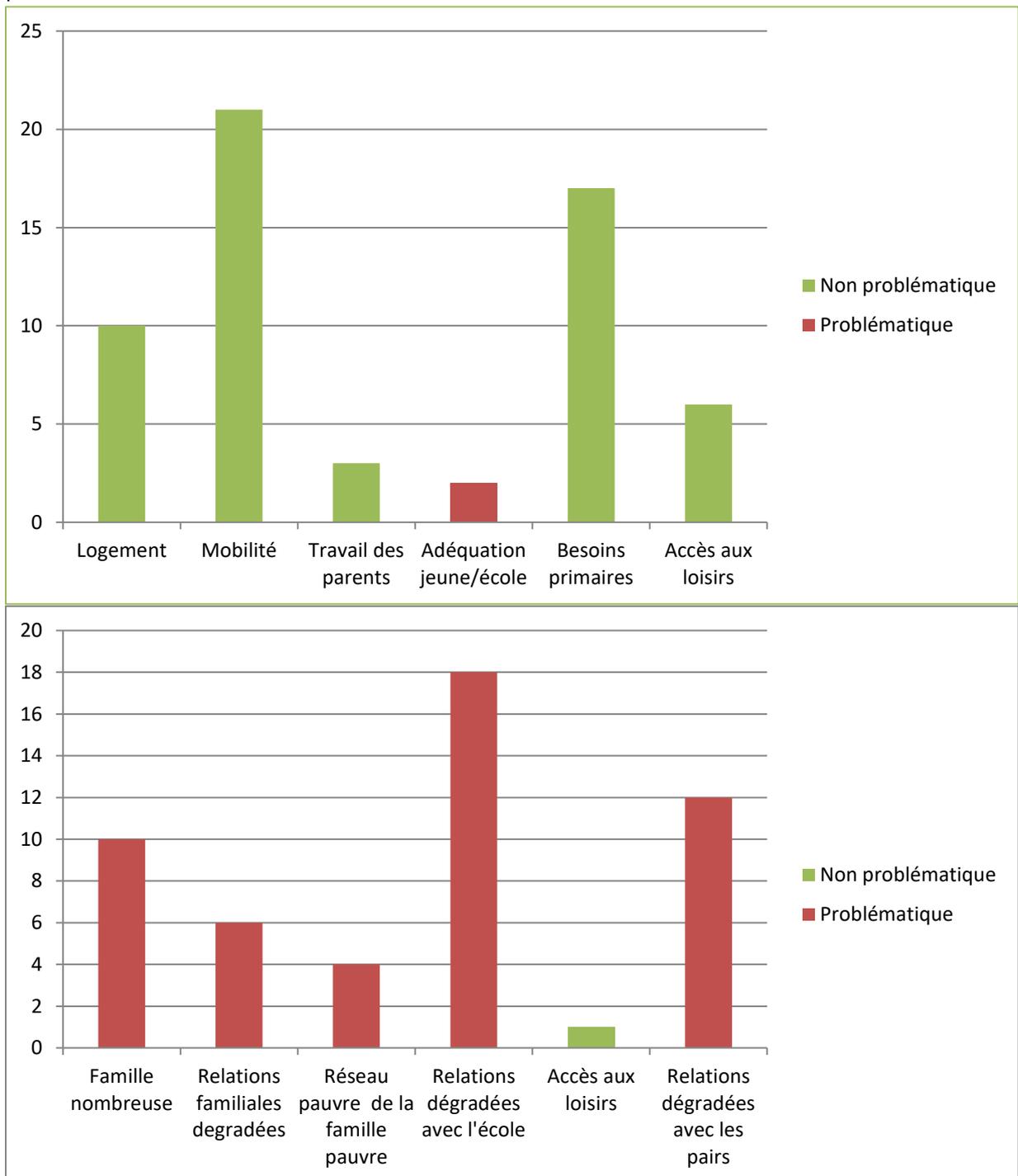
#### Critères liés à l'insertion des jeunes.

CRITERE	PROBLEMATIQUE	NON PROBLEM.	INCONNU	RECURRENCE DU PROBLEME
Famille nombreuse	26	14	0	65 %
Relations familiales dégradées	35	5		87 %
Réseau social de la famille pauvre	22	12	6	64 %
Relations avec l'école dégradées	28	11	1	71 %
Accès aux loisirs	19	20	1	48 %
Relations avec les pairs dégradées	26	13	1	66 %
				Score de l'insertion : <b>69</b>

Les relations tant familiales que scolaires dégradées sont les deux critères les plus fréquents.

Les pourcentages moyens montrent que les difficultés liées à l'insertion sont nettement plus présentes que les difficultés liées à l'intégration.

Un indice pour chaque critère a été calculé en déduisant le nombre des situations où la difficulté existe du nombre de situations où la difficulté n'existe pas.



Selon ces tableaux, l'objet de la prévention est clairement situé au niveau de l'insertion des jeunes. A l'école, en famille ou avec les pairs, ces jeunes peinent à développer des relations apaisées et bénéfiques.

#### **IV. Les critères de l'axe Insertion les plus questionnants.**

**N.B.** : Nous avons fait le choix de reprendre toutes les réponses afin d'en montrer toute la diversité.

- Les éléments les plus significatifs sont surlignés.
- Les éléments en italique sont identifiés comme étant des ressources.

#### **Indicateur analysé:**

- La qualité des relations en famille

##### **Items relevés :**

Relations décrites comme positives : 6

Relations décrites comme négatives : 32

- Très bon ou bon : 4
- Mamy soutenante : 1
- Lien conflictuel, peu sécurisant: 20
- Lien conflictuel avec 1 membre : 4
- Peu de communication sur ses difficultés : 1
- Disputes entre les parents : 1
- Rôles « inversés » : 1
- Un peu tendu avec le père : 4
- Relations compliquées avec un beau-parent : 4
- Lien rompu avec le père : 13 (+ 12 nommées comme conflictuelles ou problématiques avec le père, soit 25)
- Lien rompu avec la mère : 4
- Mode de communication houleux dans la famille : 2
- Fusionnel : 3
- Violence, agressivité : 4
- Relation de pouvoir : 1
- Relations peu affectueuses : 1
- Relation d'autorité : 1
- Alcoolisme : 3
- Peu d'empathie : 1
- Relation paradoxale, toujours dans les extrêmes : 2
- Relation teintée par le suicide : 1
- Amélioration des relations quand la jeune a pris en autonomie : 1

### **Indicateur analysé:**

- Qualité des relations avec l'école

#### **Items relevés :**

10 sont décrites comme bonnes ou positives

30 comme problématiques d'une façon ou d'une autre

- Décrochage, absentéisme + : 12
- Renvoi : 5
- Comportements problématiques : 5
- Supporte mal l'autorité : 1
- Ok : 10
- Tendues et compliquées : 10
- Mal vu, stigmatisation : 2
- Tentatives de « redressement » : 2
- Victime de rumeurs : 1
- Manque de confiance : 1
- L'école sature : 1
- Conflits : 1
- Changements fréquents : 3
  
- *Quelques personnes de confiance*
- *Bienveillance*
- *Apaisées quand la bonne option fût trouvée*
- *Bonnes depuis qu'il est en différencié.*

### **Indicateur analysé:**

- L'accès aux activités extrascolaires

#### **Items relevés :**

Oui : 19

Non : 19

?: 2

- Oui mais ne souhaite pas : 2
- Non car la famille les stoppe ou freine : 3
- Non et pas envie : 2
- Sorties : 2
- Non car garde alternée : 1

- Dépendant de ses relations amoureuses : 1
- Parfois MJ : 2
- Participation au groupe enfants dans le passé : 2
- Participation au groupe ados : 4 y participent et 2 y ont participé dans le passé.
- Oui et se débrouille seule (trajet, financement) : 1
- Via l'internat : 3

### **Indicateur analysé:**

- Qualité des relations avec les pairs

#### **Items relevés :**

Bonnes relations : 10

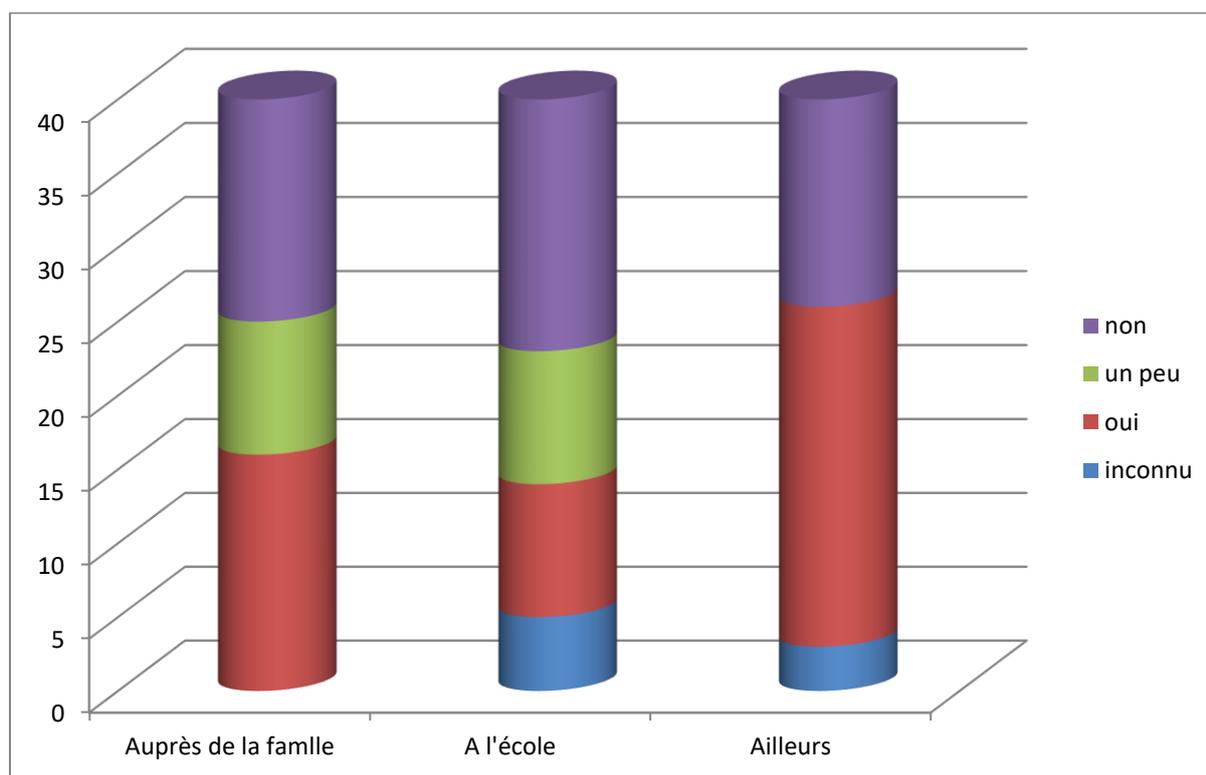
Oui mais compliquées etc.. : 22

Peu ou pas : 8

- Relations conflictuelles : 12
- Faibles, isolement, solitude, repli sur soi : 8
- ? : 1
- Oui mais dans la confrontation ou l'excès : 2
- Sur le net : 4
- Subit du rejet: 2
- Organisées autour du petit ami : 6
- Plusieurs amis fixes : 1
- Relations « néfastes » (dealer, marginales, ...) : 5

Nous nous sommes ensuite intéressés à la reconnaissance que peuvent trouver les jeunes, au sein de leur famille, à l'école ou ailleurs, essentiellement auprès de leurs amis.

## V. Où les jeunes trouvent-ils de la reconnaissance ?



C'est auprès de la famille (et pour 7 d'entre eux beaucoup plus auprès de la maman qu'auprès du papa) et surtout ailleurs (relations amoureuses, amis et activités extérieures pour l'essentiel) que les jeunes reçoivent de la reconnaissance. C'est à l'école qu'ils en trouvent le moins.

Certains cumulent ce manque de reconnaissance.

- 9 jeunes ne trouvent de la reconnaissance dans aucun des 3 milieux
- 7 cumulent deux endroits où ils ne trouvent pas de reconnaissance.

Il existe un lien entre le degré d'intégration, le degré d'insertion et l'estime reçue par les jeunes.

En croisant le score obtenu par chaque jeune en matière d'intégration et le score obtenu dans la reconnaissance reçue, 22 scores sont identiques, 13 s'en écartent de 1 point, 5 s'en écartent de 2 points (le maximum).

De même pour l'insertion, 18 sont identiques, 19 s'en écartent d'un point et 3 de deux points.

Il est toutefois difficile de savoir si le manque de reconnaissance est une conséquence ou une cause de la difficulté des jeunes. Si elle en est une conséquence, la prévention doit se porter ailleurs, si elle en est la cause, elle est un objet de la prévention.

Enfin, nous nous sommes posé la question de savoir si le comportement de ces jeunes était en lien avec une forme de reconnaissance.

Les réponses positives sont de deux ordres, il s'agit soit de « trouver sa place » (et parfois de s'enfermer dans cette image) ou d'attirer l'attention sur soi, souvent de la famille.

Elles sont au nombre de 34.

Les réponses montrent la diversité des situations :

- *Elle veut être reconnue comme étant un garçon ;*
- *Il trouve sa place à l'école comme un élève turbulent et parfois cool auprès des autres ;*
- *Elle veut attirer l'attention de ses parents, des services ;*
- *Elle crie son mal-être et le manque de sa maman ;*
- *Il se décrit comme « rebel » et au « sang chaud », c'est l'ADN qu'il met en avant ;*
- *En décrochage, son comportement est plutôt lié à de la peur (pour lui, pour sa maman) ;*
- *Il trouve sa place à l'école en étant turbulent.*

**Au terme de cette analyse, nous en déduisons que :**

- De façon globale, l'intégration n'est pas problématique pour tous ces jeunes et se passe relativement bien.
- L'insertion de ces jeunes est beaucoup plus difficile.
- L'amélioration des relations au sein des familles, à l'école et entre amis sont autant de champs de la prévention permettant d'éloigner les jeunes de la désaffiliation.
- Le comportement des jeunes poursuit souvent un objectif de reconnaissance. Dans ces cas, la prévention doit viser à augmenter la reconnaissance que l'entourage peut donner aux jeunes plutôt que d'essayer de faire changer le comportement de ceux-ci.
- Au niveau de la prévention éducative, il est important d'analyser la situation des jeunes en fonction de critères définis permettant de développer des objectifs plus précis et mieux évaluables. Situer un jeune dans le graphique Intégration/Insertion à deux moments différents devrait permettre d'objectiver le résultat du travail développé dans le service.

## **VI. Actions à mener éventuellement à la suite de cette analyse.**

### **Objectifs :**

- Eloigner les jeunes de la zone de désaffiliation
- Soutenir les jeunes en zone de vulnérabilité et viser à leur faire atteindre la zone de l'intégration.

### **Hypothèse :**

*Le cheminement classique d'un jeune qui se retrouve en zone de désaffiliation est souvent le résultat d'une difficulté dans sa scolarité qui n'est pas « compensée » par un entourage soutenant.*

Une action qui aurait comme conséquence de retisser les fils entre le jeune et la scolarité **ou** d'améliorer les relations qu'il entretient avec sa famille ou son réseau serait de nature à lui éviter de s'éloigner de la zone d'intégration ou de vulnérabilité.

### **Actions envisageables.**

Rappel des conclusions du CAAJ de Nivelles quant aux actions à entreprendre :

- Être proactif et chercher à rencontrer ces jeunes.
- Privilégier les actions collectives.
- Lutter contre les barrières à l'accès de ces jeunes aux lieux culturels, sportifs, de loisir,...
- Promouvoir le « vivre ensemble » et rompre l'isolement.

Les actions envisagées peuvent soit être de nature à soutenir la prévention éducative (par **exemple**, prendre un accord avec les établissements scolaires afin d'être prévenus du décrochage ou de l'exclusion d'un jeune), soit ressortir de la prévention sociale (par **exemple**, créer un groupe « d'entraide » avec des jeunes en difficulté dans leurs relations avec les pairs).

**N.B.** : Plus qu'un projet d'actions précis, les propositions ci-dessous sont exemplatives de ce qu'il est possible de mettre en œuvre.

- Travail en collaboration avec l'E.D.D. (utiliser les ressources existantes et amener une réflexion sur l'impact du travail dans la sphère scolaire en termes de facteur d'intégration.
- Travail en collaboration avec les écoles secondaire : réflexion commune autour de la problématique et sur le rôle de chacun dans la détection des difficultés et dans leur prise en charge. Ceci pourrait passer par la création d'un groupe de travail.

- Ce partenariat avec les écoles aurait également pour but d'identifier des jeunes plus fragiles sur l'axe de l'intégration (et donc dans leur rapport à l'école).
- Création d'ateliers d'un jour et de stages avec le service. Proposition d'activités de type « scolaires » (ateliers méthodologie, remédiation...), mais aussi de type « ouverture vers la culture ».
- Partenariat avec les autres communes qui ne disposent pas d'école de devoirs et réflexion sur les services existants qui peuvent en relayer la philosophie.
- Création d'une maison de jeunes en collaboration avec les communes.
- Création d'un projet inter écoles (jeux inter écoles ?) pour promouvoir un sentiment d'appartenance à l'école. Réflexion sur la mobilisation des élèves « à risque ».
- Renforcer le travail collectif à l'AMO, via des activités ouvertes (en complément des groupes fermés) pour faciliter l'entrée à l'AMO pour des jeunes qui ne relèvent pas de la prévention éducative. Augmenter les possibilités de venir à l'AMO pour se poser, boire un café (sans pour autant avoir de « rendez-vous » ou de suivi). Augmenter le nombre d'activités de découvertes en one-shot.
- Travail avec le réseau existant (associations culturelles, sportives, de loisirs...) : réflexion sur la thématique des « jeunes sur le fil » et du levier positif qu'elles peuvent représenter pour eux. Travailler la question de l'accessibilité de ces jeunes à ces structures. Réfléchir avec ces associations au prix des activités ; activer les réductions possibles, les aides financières, l'obtention de tickets « article 27 » .
- Création d'une « plateforme jeunesse et précarité » axée sur l'accès des jeunes aux mêmes droits, loisirs et services que tous.
- Envoi d'un toutes-boîtes aux parents d'ados du territoire avec un message de sensibilisation, comprenant un questionnaire d'enquête qui nous permette de développer une action au plus près des besoins des familles.
- Créer un atelier dans les classes d'ados autour de la question de l'adolescence. Dans le même temps, adresser par voie postale un document (carnet, feuillet...) aux parents de ces mêmes ados, pour déclencher la communication entre les parent et les ados ;
- Développer un groupe de parole de parents d'ados « sur le fil ».
- Activer une présence de l'AMO aux journées d'inscription – journées portes ouvertes – réunions de parents au travers d'un stand. Ceci nous permettrait d'être visibles auprès des parents à des moments clés de la scolarité de leur ado, de leur proposer des ateliers/stages qui touchent à la méthodologie ou à l'ouverture culturelle.

- Conférence sur l'adolescence à destination des parents : mieux comprendre les enjeux de cette période qui passe parfois par de l'opposition, maintenir la relation...

## 5. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SOCIAL 2020 – 2022 PLAN D' ACTIONS.

	<b>Thématiques analysées</b>	<b>Exemples d'actions envisagées par le service</b>	<b>Actions proposées au Conseil de Prévention</b>
<b>1</b>	<p><b>Influence de la situation familiale du jeune.</b> Les jeunes qui fréquentent le service et qui ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques sont surreprésentés par rapport à la moyenne. La souffrance des enfants étant amplifiée par le conflit entre les parents, il semble utile d'intervenir au plus tôt dans le processus afin d'en réduire les effets.</p>	<p><b>Diffuser un « vade-mecum pour une séparation non violente ».</b> Abordant tant les aspects juridiques que les aspects psychologiques liés aux adultes et aux enfants. Diffusé au moment de la déclaration de séparation par les services de la population des communes de notre territoire.</p>	<p><b>Le vade-mecum pourrait être diffusé plus largement sur la division ou l'arrondissement auprès des communes qui le souhaitent.</b></p>
<b>2</b>	<p><b>Influence de la taille de la fratrie.</b> Les jeunes qui fréquentent le service et qui proviennent d'une famille d'au moins trois enfants sont surreprésentés par rapport à la moyenne nationale. La corrélation entre le fait d'être issu d'une famille nombreuse et le fait de s'adresser à un service d'aide doit être confirmée dans les années à venir.</p>	<p><b>Fonder un groupe de parole pour les parents de familles nombreuses.</b> Le groupe permet l'échange d'expériences et de vécus. Si des difficultés spécifiques à ces familles émergent, il sera possible de rechercher les moyens à mettre en œuvre pour les réduire.</p>	
<b>3</b>	<p><b>Influence du genre sur les difficultés vécues par les jeunes.</b> Les filles qui fréquentent le service vivent plus de difficultés que les garçons. Elles y répondent plutôt par des violences tournées vers elles-mêmes, les garçons plutôt par des violences tournées vers autrui.  Les relations familiales dégradées, le manque d'estime de soi-même et les</p>	<p><b>Actions en lien avec les actions prévues pour les « Jeunes sur le fil ».</b> Les problématiques relevées sont proches de l'analyse faite sur les « jeunes sur le fil ». Les spécificités relevées pour les filles (scarifications, partenaires multiples, relations inégalitaires, troubles alimentaires, dépendance à l'autre et victime d'abus) doivent alimenter</p>	

	<p>résultats scolaires médiocres sont également partagés par les filles et les garçons.</p>	<p>la réflexion dans le <b>cadre de la prévention éducative.</b></p>	
<b>4</b>	<p><b>La difficulté de mettre en place une prise en charge thérapeutique pour les familles précarisées.</b>  Dans notre échantillon, la moitié des prises en charge thérapeutique qui apparaissent comme nécessaires ne sont pas réalisées.</p>	<p><b>Soutenir le projet de l'ouverture d'une consultation « enfants / ados ».</b>  Mise à disposition d'un local de consultations à la Maison du Parc.  <b>Favoriser l'accès au système « Aide Psychologique de 1<sup>ère</sup> Ligne ».</b>  Recensement des psychologues locaux qui adhèrent à ce système.</p>	<p><b>Soutien du Conseil de Prévention à l'ouverture d'une consultation « enfants / ados » à Vielsalm.</b>  Envoi d'un courrier à la Province de Luxembourg et au SSM de Bastogne appuyant la demande de l'ouverture d'une consultation « enfants » à Vielsalm, en alternance avec la consultation « adultes » déjà organisée.</p>
<b>5</b>	<p><b>L'exclusion scolaire.</b>  L'exclusion définitive d'un élève reste une solution trop rapidement décidée pour sanctionner les élèves dont le comportement est problématique. Elle touche tous les niveaux d'enseignement et ne respecte pas toujours les prescrits de la circulaire qui l'organise.  Elle touche essentiellement les jeunes issus de familles précarisées et la réinscription doit parfois se faire dans une école éloignée.</p>	<p><b>Relancer une Cellule de Concertation Locale sur le bassin Salmien.</b>  Aborder cette question au sein d'une cellule de ce type permettrait de la réfléchir dans un contexte dépassionné. La présence d'acteurs à mi-chemin entre le secteur de l'Enseignement et celui de l'Aide à la Jeunesse participerait à éviter l'écueil de la mise en cause d'un secteur par l'autre.</p>	<p><b>Participation du Service de Prévention de la Division à la mise en œuvre de cette Cellule de Concertation Locale.</b>  La participation du Service de Prévention de la division permettrait de bénéficier de l'expérience acquise par la cellule créée sur le bassin Marchois.</p>
<b>6</b>	<p><b>Le harcèlement en milieu scolaire.</b>  Le harcèlement en milieu scolaire est une problématique très destructrice pour les jeunes qui en sont victimes. Nous souhaitons sensibiliser tous les acteurs (la victime, le harceleur, les témoins « silencieux », l'établissement</p>	<p><b>Campagne de sensibilisation en 4 temps.</b>  - Réalisation d'affiches créées par la section « Arts Plastiques » de l'Athénée.  - Création d'un groupe d'accompagnement du projet composé de jeunes des différents</p>	

	<p>scolaire) et visons à rendre le plus facile et plus précoce le moment du dévoilement à partir duquel il est possible d'agir.</p>	<p>établissements scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la pièce #vu qui traite de ce thème.</li> <li>- Invitation faite aux établissements scolaires d'adopter des mesures concrètes qui facilitent de dévoilement.</li> </ul>	
7	<p><b>Lutter contre la stigmatisation faite aux jeunes de la cité sociale de Cahay.</b>  Les jeunes de la cité ressentent violemment le rejet qu'ils suscitent auprès des Salmiens (jeunes et adultes).  Ils y réagissent souvent par des comportements agressifs et destructeurs. Ces deux violences s'alimentant l'une l'autre.</p>	<p><b>Faciliter l'accès de ces jeunes aux activités culturelles, sportives ou autres.</b>  Se sentir légitime à fréquenter des lieux culturels est un marqueur important de la faculté que l'on a de s'intégrer dans la société. Quand le milieu familial ne permet pas d'acquérir cette légitimité, il est important de confronter le jeune à ces lieux afin de lui donner une chance de se les approprier. Ce sera un des objectifs des activités menées avec ces jeunes.</p>	
8	<p><b>Les jeunes « sur le fil ».</b>  Les jeunes qui fréquentent le service ont plus de difficultés à s'insérer qu'à s'intégrer dans la société. Leur entourage est rarement vécu comme étant une ressource et leurs relations avec l'école sont souvent dégradées.  Ces deux aspects sont responsables de leur score très souvent négatif sur l'axe de l'insertion.  Ce sont les deux axes sur lesquels nous souhaitons agir.</p>	<p><b>Quant à l'entourage.</b>  Renforcer les capacités parentales au travers d'un groupe de parole « parents d'ados sur le fil ».  <b>Quant à la scolarité.</b>  Conscientiser les écoles au fait qu'elles peuvent être un levier positif pour ces jeunes.  Identifier rapidement les jeunes les plus vulnérables.  Soutenir des projets d'accrochage à l'école et à la scolarité (EDD, stages de méthodologie, intervention rapide lors du décrochage scolaire,...)</p>	